

PAYS FORT-SANCERROIS-VAL DE LOIRE ■ L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal se poursuit

Les agriculteurs et les viticulteurs invités à s'exprimer

Dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), les agriculteurs et viticulteurs du territoire de la communauté de communes Pays Fort-Sancerrois-Val de Loire sont invités à s'exprimer.

Des permanences vont se tenir la semaine prochaine, du 7 au 11 décembre. Pour les professionnels du secteur, qui pourront s'entretenir avec le bureau d'études chargé d'élaborer le futur document d'urbanisme, ces rendez-vous sont l'occasion de faire part de leurs problématiques.



PROFESSIONNELS. Les informations qui seront recueillies doivent permettre d'anticiper les besoins des années à venir. PHOTO D'ILLUSTRATION PIERRICK DELOBELLE

ques, projets, besoins et inquiétudes.

Huit créneaux sont prévus en tout : lundi 7 décembre, de 14 à 18 heures, à la mairie de Mene-tou-Râtel ; mardi 8 décembre, de 9 à 13 heures, à la mairie de Vailly-sur-Sauldre, et de 14 à 18 heures, à la mairie de Savigny-en-Sancerre ; mercredi 9 décembre, de 9 à 13 heures, à la mairie de Crézancy-en-Sancerre, et de 14 à 18 heures, dans les locaux de la communauté de communes, 41, rue Basse-des-Remparts, à Sancerre ; jeudi

10 décembre, de 9 à 13 heures, à la mairie de Saint-Satur, et de 14 à 18 heures, à la mairie de Gardefort ; vendredi 11 décembre, de 9 à 13 heures, à la mairie de Sury-en-Vaux. Pour s'y rendre, il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. Les entretiens durent une dizaine de minutes.

Le but est de « récolter les données du diagnostic et orienter les décisions à prendre lors des prochaines étapes du PLUi », annonce la communauté de communes. ■

Berry